

Soixante-troisième session du Comité régional de la Méditerranée orientale
3-6 octobre 2016
Le Caire (Égypte)

EMRO/RC63/DJ/2
4 octobre 2016

Table des matières

1.	Programme de travail	2
2.	Compte rendu des réunions	3
3.	Autres évènements	4

Pouvoirs Les originaux des pouvoirs qui n'ont pas été soumis en amont de la session d'ouverture doivent être remis au Secrétariat de l'OMS le premier jour de la réunion.

Documents Les documents seront disponibles sur le site Web du Bureau régional à l'adresse suivante : <http://www.emro.who.int/fr/about-who/rc63/index.html>, sur l'application mobile du Comité régional et dans les dossiers distribués aux délégations des États Membres. Le journal sera distribué chaque jour aux participants. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat.

Remarque : Un service d'expédition de la documentation sera proposé aux États Membres.

Accès à l'Internet Un accès sans fil à l'Internet est disponible dans toutes les salles de réunion. Le nom du réseau est le suivant : erc63. Mot de passe : erc63. Des postes de travail sont également disponibles à la bibliothèque du Bureau régional.

Publications de l'OMS Les publications relatives à l'ordre du jour du Comité régional seront disposées sur des présentoirs à l'extérieur de la salle de conférences. D'autres publications récentes de l'OMS et La Revue de Santé de la Méditerranée orientale seront mis à la disposition des participants.

Sécurité Veuillez porter votre badge d'identification, de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.

Interventions Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer directement à l'adresse électronique suivante : emrgorcrep@who.int. Les déclarations des ONG peuvent également être soumises afin d'être publiées sur le site Web du Bureau régional.

Contact	Logistique : M. Jaffar Jaffal, téléphone portable : +201098182177 Salles de conférences : Mme Mervat Habib, téléphone portable : +201006019282 Assistance informatique : 65070 (à partir des téléphones situés dans le hall d'entrée) Bureau régional : +20222765000
Remarque	L'OMS applique une politique d'interdiction de fumer pour l'ensemble des réunions et événements connexes qu'elle organise. Il est donc interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment.

1. Programme de travail

Point de l'ordre du jour	08 h30-10 h 00 Session ordinaire (Salle de conférences « Kuwait»)	
1	Élection du bureau Adoption de l'ordre du jour provisoire et du programme journalier provisoire	EM/RC63/1.Rev.2
2	Constitution du Comité de rédaction	
3	Rapport annuel du Directeur régional 2015 et rapports de situation	EM/RC63/3 EM/RC63/INF.DOC.1-6
Photo de groupe (tous les membres de délégations)		
Point de l'ordre du jour	10 h 30-12 h 00 Session spéciale	
	Mise en œuvre de la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles	
	Rapport de situation sur l'application du Règlement sanitaire international (2005)	
	Cadre d'action pour la promotion de la couverture sanitaire universelle (CSU) dans la Région de la Méditerranée orientale	
Point de l'ordre du jour	12 h 00-18 h 00 Séance privée	
7	Désignation du Directeur régional	EM/RC63/WP.1

2. Compte-rendu des réunions Lundi 3 octobre 2016

Réunions techniques

Président : Première session : Dr Nasir Baoum, Ministre de la Santé, Yémen

Deuxième session : Dr Mohamed Haji Abdinur, Ministre de la Santé, Somalie

Le Directeur régional a ouvert la séance des réunions techniques. Il a fait remarquer que cette session préliminaire au Comité régional a été organisée chaque année suite à une recommandation du Comité en 2012. Cette session avait pour objectif d'examiner des thèmes présentant actuellement un intérêt et constituant une préoccupation pour la Région, de tenir les États Membres informés de la situation et des progrès réalisés dans la prise en compte de ces questions et de présenter les mesures stratégiques proposées. Les conclusions de ces réunions seront présentées au Comité régional pour approbation des recommandations. Les thèmes suivants ont été discutés : la prévention et la prise en charge de troubles génétiques et congénitaux, y compris les soins préconceptionnels ; les soins d'urgence comme composante essentielle de la couverture sanitaire universelle dans la Région de la Méditerranée orientale ; l'élaboration d'un ensemble d'interventions sanitaires hautement prioritaires aux fins de la couverture sanitaire universelle ; le renforcement du système national d'information sanitaire pour une meilleure notification des indicateurs de base régionaux et des objectifs de développement durable (ODD) ; le développement des personnels de santé ; la qualité de l'air et la santé.

Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de la soixante-troisième session du Comité régional de la Méditerranée orientale a eu lieu le lundi 3 octobre 2016 dans la salle de conférences « Kuwait » du Bureau régional au Caire (Égypte). C'est Son Excellence le Dr Ali Saad Al-Obaidi, Ministre de la Santé du Koweït et Président de la soixante-deuxième session qui a ouvert la session. Le Dr Al-Obaidi a déclaré que le Koweït avait été honoré d'accueillir la soixante-deuxième session. Lors de cette session, le Comité s'était attaqué à des défis sans précédents pour la sécurité sanitaire. La Région a continué à souffrir d'un nombre élevé de situations d'urgence et l'OMS a toujours été présente pour apporter une réponse au plan humanitaire ainsi que pour démontrer son engagement vis-à-vis d'autres problèmes majeurs de santé publique. Il a remercié le Comité pour le soutien qu'il lui avait apporté durant son mandat. Finalement, il a mentionné que son pays appréciait l'action de l'OMS et qu'il avait conscience de la valeur de la santé en tant que priorité de développement dans la Région.

Allocution du Directeur régional

Le Directeur régional, le Dr Ala Alwan, a fait référence dans son allocution d'ouverture aux cinq priorités stratégiques que le Comité avait approuvées en 2012. Il a déclaré que depuis lors, ces priorités avaient été prises en compte de manière systématique, identifiant les défis, développant la vision pour les relever et surveillant les progrès. Il a fait remarquer que les nouveaux objectifs de développement durables (ODD) coïncidaient avec les priorités régionales. La couverture sanitaire universelle est au cœur de l'ODD 3 et le renforcement des systèmes de santé en vue de la couverture universelle est et demeurera le pilier central de l'action de l'OMS auprès des États Membres. Il a mis en évidence l'éradication de la poliomyélite, domaine dans lequel des progrès réels ont été réalisés, et la sécurité sanitaire pour laquelle la Région a joué un rôle majeur pour faire avancer l'évaluation externe conjointe des progrès dans l'application du Règlement sanitaire international. Il a par ailleurs souligné les sujets de préoccupation particuliers que représentent la résistance aux antimicrobiens et les maladies non transmissibles. Il a fait remarquer que l'impact des situations d'urgence sur l'action de l'OMS et sur les résultats obtenus dans cette région dans le domaine de la

santé ne pouvait être passé sous silence. Il a conclu en reconnaissant que la réforme constituait un point essentiel de l'ordre du jour et a ajouté que des efforts continueraient d'être déployés dans tout l'OMS pour améliorer et harmoniser les processus à tous les niveaux de l'Organisation.

Allocution du Directeur général

Le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, a fait référence à l'aggravation de la situation humanitaire dans la Région, qui a privé d'accès aux services de santé à plus de 62 millions de personnes, et a provoqué le déplacement de millions d'habitants. Elle a rendu hommage au travail du personnel médical dans les pays qui connaissent des situations d'urgence de niveau 3 face aux centaines d'attaques perpétrées contre les hôpitaux et les établissements de santé en 2016, y compris les frappes aériennes délibérées. Elle s'est déclarée préoccupée par l'absence d'informations sur le statut vaccinal des enfants dans les zones assiégées et le manque de médicaments pour la prise en charge des maladies non transmissibles. Si on les observe en tenant compte des demandes que créent ces crises humanitaires graves, les réalisations de la Région sont d'autant plus remarquables. Toutefois, des mesures législatives et fiscales sont nécessaires pour la prise en charge des maladies non transmissibles. Elle a exprimé un certain optimisme en ce qui concerne l'éradication de la poliomyélite et a appelé les pays à continuer de fournir un soutien dans ce domaine. Elle a mis en évidence le succès obtenu par l'Égypte pour faire baisser le coût du traitement contre l'hépatite et a fait remarquer que le Pakistan avait adopté une approche similaire. Le Directeur général a assuré les pays que l'OMS menait actuellement une procédure d'évaluation en vue d'une préqualification afin de s'assurer que les médicaments génériques contre l'hépatite C sont conformes aux normes internationales de qualité et d'efficacité.

3. Autres événements

Mardi 4 octobre 2016

- | | | |
|----------------|--|---|
| 12 h 30 | Déjeuner pour les ministres et les chefs de délégation organisé par l'Ambassade de France en Égypte et le Professeur Philippe Douste-Blazy, candidat français au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé | Salle de réunion du septième étage |
| 18 h 00 | Réception organisée par le Dr Sania Nishtar, candidate pakistanaise au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé | Salle de réception Almontazah, Intercontinental City Stars (étage -3) |
| 18 h 00 | Réunion du Comité de rédaction | Salle de réunion du quatrième étage |